

SARL AASGARD GRENOBLE

Dossier Financier

Bilan Certifié conforme DocuSigned by:  E732948BC01445F DocuSigned by: Arnaud Monnier CB44F4DDA0834BD...	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	15 177	7 221	7 956	9 294
Autres immobilisations corporelles	431 461	141 506	289 954	354 996
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	476 637	148 727	327 910	394 290
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	258 967		258 967	234 914
Avances et acomptes versés/com.				3 600
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 649		22 649	981
Autres créances	38 357		38 357	49 409
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	77 072		77 072	3 885
Charges constatés d'avance (3)	42 062		42 062	46 789
TOTAL ACTIF CIRCULANT	439 107		439 107	339 579
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	915 744	148 727	767 017	733 868
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL AASGARD GRENOBLE

Dossier Financier

Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-490 916	-213 917
Résultat de l'exercice	-168 553	-276 999
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-651 969	-483 416
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	10 650	8 100
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 650	8 100
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	273 218	333 414
Emprunts et dettes financières diverses (3)	847 224	647 949
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	167 839	101 895
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 166	94 015
Dettes fiscales et sociales	32 723	28 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	165	3 279
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 408 336	1 209 185
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	767 017	733 868
(1) Dont à plus d'un an (a)	216 602	280 894
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 191 734	928 291
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		5 757
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié
conforme

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD GRENOBLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 767 017 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 168 553 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

■ Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 829	2 348		15 177
- Installations générales, agencements aménagements divers	388 678			388 678
- Matériel de transport	5 920			5 920
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 214	649		36 863
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	443 641	2 997		446 637
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000			30 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000			30 000
ACTIF IMMOBILISE	473 641	2 997		476 637

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 535	3 685		7 221
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 130	56 930	1 031	121 028
- Matériel de transport	1 595	1 480		3 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 091	8 313		17 403
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	79 351	70 407	1 031	148 727
ACTIF IMMOBILISE	79 351	70 407	1 031	148 727

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 133 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 000		30 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 649	22 649	
Autres	38 357	38 357	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 062	42 062	
TOTAL CREANCES	133 068	103 068	30 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frns - RRR à obtenir et avoirs non	7 150
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	7 150

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 100	2 550			10 650
TOTAL PROVISIONS	8 100	2 550			10 650
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 550			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 240 496 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	273 218	56 616	216 602	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	87 166	87 166		
Dettes fiscales et sociales	32 723	32 723		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	847 389	847 389		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 240 496	1 023 895	216 602	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	54 438			

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	2 658
Charges ou Produits financiers sur	13 275
Personnel - Dettes provisionnés pou	13 712
Org. Sociaux - Congés Payés et char	4 568
Taxe Apprentissage	135
APCDNA	155
Etat - Charges A payer	3 192
TOTAL CHARGES A PAYER	37 696

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	27 944		
Commissions & Charges sociales vend	14 118		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	42 062		

■

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	-121 521		-121 521
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	195 228		195 228
Ventes de marchandises	1 167 040		1 167 040
Produits des activités annexes	42 387		42 387
TOTAL CA	1 283 134		1 283 134

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2021, la société SARL AASGARD GRENOBLE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AASGARD.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		485 226
(B) - Déficits imputés		
(C) - Déficits reportables (A-B)		485 226
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		164 117
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		649 343

■ **Autres informations**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 471 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AASGARD GRENOBLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 23 avenue de l'Ile Brune
38120 ST EGREVE
902 400 043 RCS GRENOBLE
(la « Société »)

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 27 FÉVRIER 2026**

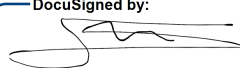
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à -168 552,76 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...